

de ses travaux de recherche et d'avoir eu la perspicacité d'aménager des canaux artificiels permettant de contrôler l'évolution du frai. Le projet Babine, au coût de 10 millions de dollars, est un exemple classique des efforts qu'on fait pour intensifier la remonte du saumon. La hausse du revenu et de la production par bateau de pêche ne saurait se passer d'une restriction des licences, ce qui est un projet à long terme, et de l'accroissement ou du rétablissement du volume de nos réserves de saumon. Je soutiens une nouvelle fois que le projet qu'on entreprend intensifiera énormément au cours des prochaines années la remonte du saumon sockeye et du saumon rose.

Toutefois, la situation quant à la réserve de saumon argenté et de saumon-roi est beaucoup moins rose; en fait, elle est mauvaise. A cet égard, il vaudrait sans doute mieux suivre l'exemple de notre voisin du Sud qui a fortement enrichi sa réserve grâce à l'alevinage, malgré les nombreux obstacles qu'il a fallu surmonter, notamment les barrages, la pollution et le nombre restreint de cours d'eau convenables. Nous n'avons pas à surmonter ces obstacles, sauf peut-être la pollution et encore dans une mesure moindre. Bien que nous n'ayons encore aucun barrage et malgré notre nombre incalculable de rivières, notre réserve de saumon argenté et de saumon-roi s'amenuise de façon alarmante et cela se produit pour deux raisons fondamentales. La première est la pêche excessive et la seconde est le dommage que causent à nos frayères de rivières et de nappes d'eau les opérations forestières faites à tort et à travers. Nos frayères naturelles sont encore les meilleures qui soient, grâce au ciel, pour repeupler nos réserves de saumon. Il me semble donc que la conservation de ces réserves à l'aide de mesures de protection de nos frayères naturelles devrait être la toute première préoccupation du ministère des Pêcheries. J'ai vu de mes yeux sur le littoral du Pacifique, et on me signale souvent, les dégâts causés à ces frayères et à ces nappes d'eau par des exploitants forestiers, modestes et importants. Il y a une loi qui interdit cela. J'insiste donc pour qu'on la fasse respecter rigoureusement.

Quant au redressement du saumon, je recommanderais au ministère des Pêcheries d'effectuer un relevé de tous les cours d'eau de la côte du Pacifique pour y installer des frayères. Puis-je lui proposer particulièrement le réseau du lac Kennedy dans l'île de Vancouver?

Je reviens encore au problème de la pollution. J'en ai parlé cet après-midi, car je suis pleinement convaincu que nos rivières, nos ruisseaux et nos lacs se polluent à un rythme

[M. Durante.]

alarmant. Je suis persuadé également que si un ministère possède l'autorité voulue pour empêcher un tel état de choses, c'est bien le ministère des Pêcheries. Je recommande instamment qu'une mesure législative interdisant la pollution des rivières, des ruisseaux et des lacs soit présentée aussitôt que possible. J'ai signalé tantôt que la pêche commerciale du Canada avait contribué à l'essor de l'économie canadienne. Je voudrais maintenant parler de la pêche sportive dont la valeur est inestimable pour notre économie. Il n'y a certainement pas...

M. le président: A l'ordre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Avant que Votre Honneur tienne compte de l'heure, puis-je faire une proposition? Je crois que si nous passions à l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, nous examinerions un de mes bills. Je suis désireux de débattre la question, mais je crois que ce sera le dernier jour complet consacré aux prévisions budgétaires et que les députés voudraient continuer à parler des crédits du ministère des Pêcheries. Je consentirais donc à ce que vous ne teniez pas compte de l'heure. J'espère cependant que durant cette heure-là, vous accorderez la parole au député de Surrey.

M. le président: Je crois que la procédure que nous devrions suivre est de lever la séance et de faire rapport de l'état de la question, ensuite, n'importe quel député pourra faire une proposition dans le sens indiqué. S'il y a consentement unanime, nous pourrions le reconstituer en comité des subsides.

(Rapport est fait de l'état de la question.)

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je dire «idem» à ce que j'ai dit tantôt?

• (5.00 p.m.)

M. l'Orateur suppléant: La Chambre est-elle d'accord?

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, au nom de l'opposition officielle je déclare que nous accueillons avec joie l'occasion de poursuivre le débat. Je remercie le député de Winnipeg-Nord-Centre d'avoir renoncé à l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire. J'appuie sa proposition, à savoir que la présidence accorde maintenant la parole au député de Surrey, même si bon nombre de nos députés désirent vivement participer au débat avant six heures.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. La parole est au député de St. Paul's.